



DOCUMENT RÉSUMÉ DU BUDGET 2026

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES-LE-MINEUR

Ce document est préparé à titre d'outil de lecture et de compréhension du budget municipal dans ses grandes lignes. Il se veut le reflet des principales décisions prises par le conseil municipal pour l'année à venir en matière de finances, mais aussi des investissements et des projets prévus au programme triennal d'immobilisation (PTI).

Le budget 2026, présenté dans les pages qui suivent, a été adopté le 9 décembre 2025 lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal. La préparation du budget découle d'un processus de longue haleine, rigoureux, impliquant plusieurs acteurs et professionnels afin d'en arriver à une prévision finale, qui se veut le reflet de la volonté d'action du conseil municipal, en respect de la capacité de payer des citoyens qui composent sa communauté.

Il va sans dire que la hausse qui se répercute sur le compte de taxes ne reflète pas la volonté du conseil. Celui-ci a travaillé avec minutie pour limiter au maximum les nouvelles dépenses, tout en maintenant la qualité de service. Toutefois, l'année 2026 est marquée par le renouvellement du plus gros emprunt de la municipalité, celui pour les infrastructures d'eau, dont le taux d'intérêt sera également à la hausse, en concordance avec les impacts financiers connus sur l'économie québécoise depuis la pandémie. Les prochaines pages démontrent les impacts de cette hausse sur le budget et par conséquent, sur le compte de taxes annuelles.

Le présent document comporte quatre grandes sections :

1. Les activités de fonctionnement et d'affectation
2. Le processus d'équilibre budgétaire
3. Les activités d'investissement
4. Les données de fiscalité (taxation et tarification)

1. LES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'AFFECTATION

Cette section du budget présente les revenus et les charges qui permettent à la municipalité d'exercer ses activités au quotidien et de rendre les services municipaux aux citoyens.

REVENUS	2025	Écart ¹	2026
Taxes foncières	2 526 373 \$	64 535	2 590 909 \$
Taxes de services	680 761 \$	177 485	858 246 \$
Tarif de services	174 660 \$	92 500	267 160 \$
Taxe de contribution	132 100 \$	(1170)	130 930 \$
Imposition de droits	76 000 \$	187 250	263 250 \$
Tenant lieu de taxes	8 000 \$	1 500	9 500 \$
Services rendus	88 745 \$	5 031	93 776 \$
Transferts	571 670 \$	(89 429)	482 241 \$
Autres	78 500 \$	(680)	77 820 \$
TOTAL DES PRODUITS	4 336 810 \$	437 022	4 773 832 \$

¹ Les nombres entre parenthèses sont négatifs

Parmi toutes ces sources de revenus, le conseil municipal n'a de pouvoir que sur la première ligne, soit la taxe foncière qui se traduit par le taux de taxation fixé pour chaque 100 \$ d'évaluation foncière. Les taxes de services découlent directement de l'emprunt, lequel a fait l'objet d'un refinancement en 2026, et dont les intérêts à payer font un bon de plus de 3%.

Pour ce qui est du tarif de services, il fait référence au tarif facturé à la porte pour la collecte des ordures ménagères, du recyclage et du compost. Jusqu'à cette année, la municipalité pouvait octroyer un crédit à chaque contribuable relatif aux redevances sur la collecte de matières résiduelles, qui représentait environ 100 \$ de crédit par porte. En 2026, la Loi nous interdit maintenant d'utiliser ces redevances à titre de crédit sur les taxes. Les sommes devront être affectées à des activités prévues au Plan conjoint de gestion des matières résiduelles (PCGMR) de la MRC des Jardins-de-Napierville, ce qui explique la hausse substantielle de revenus provenant directement de la tarification.

CHARGES ²	2025	Écart	2026
Administration générale	798 817 \$	3 277	802 093 \$
Sécurité publique	1 049 926 \$	14 281	1 064 207 \$
Transport	1 104 313 \$	75 605	1 179 918 \$
Hygiène du milieu	633 924 \$	18 668	652 591 \$
Santé et bien-être	4 481 \$	356	4 837 \$
Urbanisme et mise en valeur	352 301 \$	(83 188)	269 113 \$
Loisirs et culture	423 263 \$	21 238	444 501 \$
Frais de financement	255 181 \$	169 017	424 198 \$
TOTAL DES DÉPENSES	4 622 204 \$	219 255	4 841 460 \$

Les écarts constatés se situent surtout au niveau des frais de financement tel qu'expliqué précédemment. Autrement, les différences les plus importantes sont au niveau du transport et de l'urbanisme, lesquelles s'expliquent par le renouvellement du contrat de déneigement qui nous vaut une hausse considérable des charges de transport. Au niveau de l'urbanisme, la difficulté de combler la vacance au poste de coordonnateur à l'aménagement nous oblige à trouver des alternatives, ce qui implique un salaire de moins dans ce poste pour 2026.

Des augmentations sont aussi prévues au niveau du budget de loisirs, notamment pour tenir des activités de loisirs plus complètes au courant de l'année, lesquelles viennent tout de même avec des sources de revenus telles que des commandites ou des revenus d'activités.

Finalement, un important exercice de compression des coûts a été réalisé dans différents postes budgétaires pour tenter de contenir la hausse des charges de fonctionnement à son minimum et ce, malgré des dépenses incompressibles comme la quote-part de la Sûreté du Québec ou encore l'octroi d'un nouveau contrat de services techniques pour la gestion des infrastructures d'eau usée et potable de la municipalité.

2. LE PROCESSUS D'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Conformément au *Code municipal du Québec*, la municipalité doit, avant le 31 décembre de l'année en cours, adopter un budget dans lequel les prévisions de revenus sont au moins égales aux prévisions de dépenses, soit atteindre un équilibre budgétaire.

² Les charges comprennent les masses salariales de chaque département

Ainsi, il importe d'ajouter aux sections du budget de fonctionnement présentées dans la section précédente, les autres activités financières, dont le remboursement des dettes à long terme, les dépenses d'immobilisations et les affectations des surplus cumulés.

REVENUS FONCTIONNEMENT	2025	Écart	2026
Taxes	3 513 895 \$	333 350	3 847 245 \$
Tenant lieu de taxes	8 000 \$	1 500	9 500 \$
Services rendus	88 745 \$	5 031	93 776 \$
Transferts - fonctionnement	571 670 \$	(89 429)	482 241 \$
Autres revenus	154 500 \$	186 570	341 070 \$
TOTAL DES REVENUS	4 336 810 \$	437 021	4 773 831 \$
DÉPENSES FONCTIONNEMENT			
Administration générale	798 817 \$	3 277	802 093 \$
Sécurité publique	1 049 926 \$	14 281	1 064 207 \$
Transport	1 104 313 \$	75 605	1 179 918 \$
Hygiène du milieu	633 924 \$	18 668	652 591 \$
Santé et bien-être	4 481 \$	356	4 837 \$
Urbanisme et mise en valeur	352 301 \$	(83 188)	269 113 \$
Loisirs et culture	423 263 \$	21 238	444 501 \$
Frais de financement	255 181 \$	169 017	424 198 \$
TOTAL DES DÉPENSES	4 622 204 \$	219 255	4 841 460 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES			
Appropriation de surplus	(721 259) \$	(135 726)	(585 533) \$
Remboursement de dette	242 200 \$	(94 302)	336 502 \$
Conciliation fiscale	193 667 \$	12 144	181 523 \$
TOTAL AUTRES ACTIVITÉS	(285 392) \$	(217 884)	(67 508) \$
INVESTISSEMENTS			
Transferts - investissements	4 635 683 \$	(951 247)	3 684 436 \$
Autres revenus d'investissement	- \$	76 687	76 687 \$
Appropriation surplus	185 364 \$	(135 264)	50 100 \$
Financement long terme	3 432 750 \$	(909 270)	2 523 480 \$
Financement des immobilisations	93 152 \$	(39 764)	53 388 \$
Émission de prêts	(1 800 000) \$	1 500 000	(300 000) \$
TOTAL D'INVESTISSEMENTS	6 546 949 \$	(458 859)	6 088 090 \$
IMMOBILISATIONS	6 546 949 \$	(458 859)	6 088 090 \$
SURPLUS (DÉFICIT)	- \$	- \$	- \$

3. LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) reflète les différents investissements à venir dans la municipalité en fonction des priorités définies par le conseil municipal par le biais d'outils tels que la planification stratégique, les recommandations des comités et autres.

Le PTI est revu annuellement, mais prévoit les projets à réaliser et les sommes à investir sur les trois années suivantes. Il montre aussi à partir de quelle(s) source(s) de financement ces projets pourront se concrétiser sans trop impacter le budget de la municipalité.

PROJETS	2026	2027	2028	FINANCEMENT
ADMINISTRATION GÉNÉRALE				
Remplacement de serveur	10 150			Aucun
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Pinces de désincarcération	21 340			Surplus cumulés
Fonds d'équipement incendie	29 219			Affectation dans surplus
Remboursement de solde d'emprunt camion-citerne + achat d'un véhicule officiers	89 523		65 500	Surplus cumulés
Fonds remplacement véhicules	130 000	130 000	130 000	Affectation dans surplus
TRANSPORT - VOIRIE				
Réfection rue du Moulin (130m)	255 677			Emprunt à l'ensemble
Réfection rang St-André + réparation de 17 ponceaux	1 967 802			Emprunt à l'ensemble
Réfection Édouard VII + ponceaux à remplacer	58 687	504 000	3 000 000	Fonds de carrière + PAVL + Hydro-Québec
Remplacement camion de TP + équipement de déneigement	10 000	100 000		Fonds de roulement
HYGIÈNE DU MILIEU				
Recherche en eau - Nouveaux puits + réservoir + amélioration	488 043	5 407 486		TECQ + PRIMEAU
Mise aux normes des installations sanitaires isolées	300 000			Emprunt au secteur
Amélioration infras – Landry	15 000			Fonds réservé du secteur
Amélioration infras - Village	6 500			Fonds réservé du secteur
Vidange de boues secteur Landry		145 000		Fonds réservé du secteur
AMÉNAGEMENT – URBANISME				
Automobile d'inspection	8 635			Fonds roulement
IMMEUBLES				
Complexe municipal	3 151 183	3 622 151		PRACIM + Emprunt ensemble
Réaménagement de la caserne	22 079	151 118	1 511 175	Subvention PRACIM
LOISIRS ET CULTURE				
Amélioration parcs - terrains jeux	41 414			Subvention LSM
Amélioration terrains sportifs	18 000			Aucun
Fonds 200e	10 000	10 000	10 000	Affectation dans surplus
Total d'investissement	6 633 252 \$	10 069 755 \$	4 716 675 \$	21 419 681 \$
Subventions estimées	6 584 819 \$	9 724 380 \$	4 201 981 \$	20 511 180 \$
TOTAL À DÉBOURSER	48 433 \$	345 374 \$	514 694 \$	908 501 \$

4. LES DONNÉES DE FISCALITÉ (TAXATION ET TARIFICATION)

	2025	2026
TAXE SUR LA VALEUR FONCIÈRE - TAUX PAR 100 \$ D'ÉVALUATION		
Résidentiel	0.3691	0.3765
Agricole	0.3691	0.3765
Immeubles non résidentiels	0.7191	0.7335
Terrains vagues	0.7382	0.7530
Taxe de service à l'ensemble	0.0162	0.0343

TARIFICATION GÉNÉRALE - COÛT PAR UNITÉ		
Collecte des matières résiduelles	307 \$	317 \$
Redevances sur matières résiduelles	(101) \$	-
Total coût par unité	206 \$	317 \$
Contribution fonds pompiers	110 \$	110 \$
Contribution additionnelle au fonds pompier pour les usages non résidentiel	50 \$	50 \$
Total coût par unité non résidentiel	160 \$	160 \$
Crédit intergénérationnel	(316) \$	(427) \$

TAXE DE SECTEUR SUR LA SUPERFICIE - TAUX PAR 1 MÈTRE CARRÉ		
Secteur Landry - infrastructures	0.4670	0.5674
Secteur Landry - entretien	0.5470	0.6641
Périmètre urbain - infrastructures promoteurs	1.4306	1.5213

TAXE DE SECTEUR AU FRONTAGE - TAUX PAR 1 MÈTRE LINÉAIRE		
Périmètre urbain - infras. égout	8.07	13.89
Périmètre urbain - infras. aqueduc	5.34	4.40
Périmètre urbain - prolongement principal	26.14	22.13

TARIFICATION SECTEUR - COÛT PAR UNITÉ		
Périmètre urbain - entretien	525 \$	525 \$

En considérant les Lois en vigueur qui contrôlent les taux applicables en fonction des catégories d'immeubles, le conseil est limité dans son pouvoir de répartition du fardeau fiscal. Ainsi, la proportionnalité entre les taux n'a pas été changée pour l'année 2026 et le conseil a limité la hausse des taxes foncières à 2%.

La variation des taxes de secteur s'explique par le refinancement de l'emprunt qui y est associé et un réajustement des soldes par secteur en fonction des paiements réels. Le conseil a choisi de figer les tarifs pour la contribution au fonds incendie ainsi que pour l'entretien des infrastructures dans le périmètre urbain au même taux que l'année dernière.

À titre d'exemple, voici un compte de taxes moyen pour une maison située dans le secteur du périmètre urbain desservi par les services d'aqueduc et d'égouts, une autre à l'extérieur de ce secteur et pour une propriété agricole qui n'a pas les services d'égout et d'aqueduc.

Périmètre urbain (avec services)	2025	2026	Écart (%)	Écart (\$)
VALEUR AU RÔLE (moyenne)	520 000 \$	520 000 \$		
TAXES FONCIÈRES	1919	1958	2	39
SERVICE DE DETTE À L'ENSEMBLE	84	178	111	94
SERVICE DE DETTE - AQUEDUC	402	401	n/a	n/a
SERVICE DE DETTE - ÉGOUT	-	127	n/a	n/a
TARIF D'ENTRETIEN - VILLAGE	525	525	-	-
ORDURES FIXE	206	317	54	111
FONDS INCENDIE FIXE	110	110	-	-
TOTAL ANNUEL	3246 \$	3616 \$	11.4 %	370 \$

Périmètre urbain (sans services)	2025	2026	Écart (%)	Écart (\$)
VALEUR AU RÔLE (moyenne)	520 000 \$	520 000 \$		
TAXES FONCIÈRES	1919	1958	2	39
SERVICE DE DETTE À L'ENSEMBLE	84	178	111	94
ORDURES FIXE	206	317	54	111
FONDS INCENDIE FIXE	110	110	-	-
TOTAL ANNUEL	2320 \$	2563 \$	10.5 %	243 \$

Zone agricole	2025	2026	Écart (%)	Écart (\$)
VALEUR AU RÔLE (moyenne)	1 072 000 \$	1 072 000 \$		
TAXES FONCIÈRES	3957	4036	2	79
SERVICE DE DETTE À L'ENSEMBLE	174	368	111	194
ORDURES FIXE	206	317	54	111
FONDS INCENDIE FIXE	160	160	-	-
TOTAL ANNUEL	4 497 \$	4 881 \$	8.6 %	384 \$

Veuillez prendre note que les taxes seront perçues en quatre versements aux dates suivantes :

1 ^{er} versement	12 mars 2026*
2 ^e versement	14 mai 2026
3 ^e versement	9 juillet 2026
4 ^e versement	10 septembre 2026

*Cette date n'est pas définitive puisqu'elle doit correspondre au 30^e jour suivant l'expédition des comptes de taxes. Elle sera confirmée dans l'envoi.

En terminant, nous tenons à vous remercier de votre confiance et vous témoigner notre plus sincère appréciation. Nous sommes conscients des impacts du compte de taxes dans le quotidien de nos citoyens et particulièrement pour les petites familles. De beaux projets sont en cours et verront le jour dans les prochaines années et c'est spécialement grâce à votre soutien.

Votre conseil municipal

Rapport imprimé et distribué à chaque porte du territoire le vendredi 19 décembre 2025 conformément au *Règlement obligéant le dépôt et la publication d'un document explicatif du budget municipal* (RLRQ, F-2.1, r.5) et basé sur les informations présentées lors de la séance extraordinaire d'adoption du budget et du PTI tenue le 9 décembre 2025.